



Le Reflet du Plateau

Mai
juin 2022



Le Relais Petite Enfance
Du Plateau
Rue des Loupiots
25660 SAONE

Téléphone : 03.81.55.80.66
relais.plateau@famillesrurales.org

Les horaires du Relais

Le Mardi:

De 14h-17h, par téléphone.

Le Mercredi:

De 9h-12h, par téléphone.

Le Jeudi :

De 14h-17h, par téléphone.

Le Vendredi:

De 12h30-15h, par téléphone.

Des rendez-vous sont possibles.
Merci de contacter le Relais

Le journal du Relais Petite Enfance du Plateau



Le Relais sera fermé :

Du 02 au 08 mai inclus (pour les permanences et RV)
Le vendredi 27 mai
27-28 et 29 juin (Formation)
Du 25 juillet au 15 août inclus



Retrouvez nous sur la
page
facebook du Relais :

Relais Petite Enfance du Plateau

PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

CONFÉRENCE POUR TOUS
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SAONE ET LE RELAIS PETITE ENFANCE

Conférence gratuite

ÊTRE PARENTS SANS S'ÉPUISER
CONFÉRENCE ANIMÉE PAR
GERARD VALLAT, PSYCHOLOGUE-
PSYCHOTHÉRAPEUTE

MARDI 24 MAI À 20H
SALLE GUINEMAND
A SAONE

Vie familiale, vie conjugale, vie professionnelle, comment concilier ?
Vie personnelle : est-ce qu'il en reste ?
Comment rester attentif à soi-même, pour rester en bonne santé ?
Quelles ressources développer ?

Inscription obligatoire auprès du Relais Petite Enfance

Relais Petite Enfance du Plateau
Rue des Loupiots, 25660 SAONE
03 81 55 80 66
relais.plateau@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte

GRATUIT & OUVERT A TOUS LES PARENTS
d'enfants de moins de 2 ans

Cercles de Parents

Se questionner
Echanger
Partager

avec une infirmière
puéricultrice

Créer du lien autrement !

Besançon et alentours
Renseignement : www.udaf25.fr
Inscription tel : 06.50.38.72.00
estelle.puericultrice@gmail.com

Cercles de Parents à Saône :

Samedi 9 avril de 10h à 12h
Vendredi 13 mai de 9h30 à 11h30
Samedi 11 juin de 10h à 12h

Familles rurales
Vie de parents ?
DOUBS

Relais Petite Enfance du Plateau
Rue des Loupiots
25660 Saône
relais.plateau@famillesrurales.org



Un nouveau logo national
personnalisé au RPE du plateau



Les animations du relais

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistantes maternelles, parents et gardes à domicile).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent les jeudis et vendredis matins et ponctuellement le lundi, de 9h30 à 11h30 (sauf précision dans l'agenda), hors périodes de vacances scolaires.

Toutes les animations sont sur inscription auprès du Relais (avant le mardi précédent l'animation).

Les assistantes maternelles ou gardes à domicile doivent s'assurer de l'accord des parents pour la participation des enfants aux ateliers proposés par le Relais.

Horaires et lieux

9h30-11h30: Saône au Relais, Mamirolle salle de l'ancienne mairie, Nancray salle de la Louvière, Montfaucon salle Courbet, Fontain salle associative, La Vèze et Gennes salle des fêtes, Morre salle JC Clerc

Merci d'apporter des chaussons pour petits et grands
Lorsqu'il y a un intervenant, merci d'arriver avant 10heures afin de ne pas perturber le bon déroulement de l'atelier.

Déroulement des animations

- 9h30-10h : accueil
- 10h-11h : atelier/jeux libres
- 11h-11h30 : rangement

Mai

- jeudi 5 : MONTFAUCON, motricité avec Hélène
- vendredi 6 : LA VEZE, circomotricité avec Bruno
- lundi 9 : MAMIROLLE, musique avec Gaëtane
- jeudi 12 : SAONE, sortie pompiers, voir article p. 4
- vendredi 13 : FONTAIN, atelier d'éveil
- jeudi 19 : NANCRAÏ, à la bibliothèque, voir article
- vendredi 20 : GENNES, circomotricité avec Bruno

Juin/Juillet

- jeudi 2 : MONTFAUCON, atelier d'éveil
- vendredi 3 : LA VEZE, atelier d'éveil
- jeudi 9 : SAONE, atelier d'éveil
- vendredi 10 : FONTAIN, musique avec Nicolas
- lundi 13 : MAMIROLLE, atelier d'éveil
- jeudi 16 : NANCRAÏ, arts plastiques avec Jade
- vendredi 17 : GENNES, musique avec Gaëtane
- jeudi 23 : Sortie à la ferme aux lamas, voir article p.4
- vendredi 24 : MORRE, motricité avec Hélène
- vendredi 1^{er} juillet : LA VEZE, atelier d'éveil

A VOS AGENDAS

ASSISTANTES MATERNELLES

2 CAFES DES ASSISTANTES MATERNELLES



Le Relais et le Centre Médico-social de SAONE, vous proposent deux nouvelles rencontres :

- Le mardi 24 mai à 9h sur le thème « La posture professionnelle de l'AM » avec Mme Muriel LAURENCE, psychologue au service « Oreille » Antenne Petite Enfance

Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire avant le 17 mai auprès du Relais au 03.81.55.80.66 ou par mail

- Le mardi 14 juin à 20h sur le thème « Accompagner l'éveil psychomoteur des Petits avant et après la marche » avec Mme BENAZET Elise, psychomotricienne.

Merci de vous inscrire avant le 7 juin auprès du Relais.

Soirée conviviale resto/bowling

Le Relais propose aux assistantes maternelles de se retrouver Aux Ateliers, 4 Chemin des 3 Croix à Miserey-Salines (zone de Valentin) pour une soirée conviviale le **vendredi 17 juin à 20h15**

Au programme de la soirée :

- 1 coupe de crémant ou bière ou boisson sans alcool et ses crackers
- 1 plat chaud « Aux bons soins du Chef » (2 choix possibles)
- 1 entremet Xavier Brignon au choix
- 1 partie de bowling
- Tarif 26 euros

Inscriptions au Relais avant le 1er juin



PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

ATELIER YOGA



Le Relais vous propose un atelier yoga avec Anne-Cécile Alamagny, formée au yoga pour enfant.

Deux dates au choix : le mardi 31 mai et le mardi 28 juin à 9h30 au Relais (séance de 45 minutes).

Le yoga pour enfant est un yoga différent de celui pour adulte : c'est la détente du corps par le mouvement.

Cet atelier s'adresse à un groupe d'enfants de **plus de 20 mois** avec un adulte accompagnant qui participe avec l'enfant.

Un espace bébé sera mis à disposition si vous avez aussi un enfant en bas âge présent lors de la séance.

Inscription au Relais par mail ou téléphone avant le 20/05/22 et le 17/06/22. Merci



PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DE NANCRAÏ

Venez profiter d'une animation autour du livre le **jeudi 19 mai** pour une séance avec histoires, comptines, manipulation de livres.

Rdv à 10 heures à la bibliothèque (place de l'Eglise).

Sur inscription avant le 12 mai



Convention collective de la branche du secteur du particulier employeur et de l'emploi à domicile

Clin d'œil sur quelques changements législatifs

Article 47.1 - 1er Mai

« Le 1er Mai est un jour férié chômé, s'il correspond à un jour habituellement travaillé par le salarié.

Le chômage du 1er mai n'entraîne aucune réduction de la rémunération du salarié. L'absence du salarié en raison du chômage du 1er Mai est assimilée à du temps de travail effectif pour la détermination de ses droits à congés payés et au titre de l'ancienneté.

Par exception, en raison de la nature et de la singularité des activités visées par la présente convention collective, les parties peuvent convenir que le 1er Mai est un jour travaillé par le salarié. En contrepartie, ce dernier bénéficie d'une rémunération majorée à hauteur de cent pour cent (100 %). »

Indemnité de congés payés

Attention, dans le cadre d'un contrat en accueil sur 46 semaines ou moins, le versement de l'indemnité de congés payés par 1/12ème est supprimé de la nouvelle convention.

Si vous aviez choisi ce mode de paiement, pensez donc à réaliser un avenant avec la nouvelle modalité choisie, en référence à l'article 102.1.2.2 :

- « - soit une seule fois au moins de juin ;
- soit lors de la prise principale des congés payés
- soit au fur et à mesure de la prise des congés payés. »

Formation professionnelle 2022

Pensez à vous inscrire auprès de votre relais

SST initiale :

- 8 et 15 octobre à Montferriand-le-Château

SST recyclage :

- 24 septembre à Grandfontaine
- 08 octobre à la MFR de Morre

Construire son projet d'accueil

- 22 octobre, 26 novembre et 3 décembre à la MFR de Morre

Favoriser le jeu libre et aménager les espaces

- 17 et 24 septembre à la MFR de Morre

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien

- 15 septembre, 1er octobre et 15 octobre à la MFR de Morre

Accompagner l'enfant avec un trouble déficit de l'attention et hyperactivité

- 3 décembre et 10 décembre 2022 et 7 janvier 2023 à la MFR de Morre

Et à venir en 2023, formation « Langue des signes françaises » sur 35 heures .

Article 47.2 - Jours fériés ordinaires

« Les jours fériés ordinaires sont ceux énumérés par les dispositions légales et réglementaires de droit commun.

Les jours fériés ordinaires travaillés sont prévus dans le contrat de travail écrit.

À défaut, le travail un jour férié ordinaire ne peut intervenir que d'un commun accord écrit entre les parties.

En contrepartie du travail le jour férié ordinaire, le salarié perçoit, au titre des heures effectuées, une rémunération majorée à hauteur de dix pour cent (10 %) du salaire dû.

Le chômage d'un jour férié ordinaire tombant un jour habituellement travaillé, ouvre droit au maintien de la rémunération brute habituelle, si le salarié a travaillé pour le particulier employeur, le dernier jour de travail qui précède le jour férié et le premier jour de travail qui lui fait suite, sauf autorisation d'absence préalablement accordée.

Au sens des présentes dispositions, est entendu par « jour de travail » le jour qui aurait dû être travaillé par le salarié selon le contrat de travail ou le planning de travail qui lui a été remis par le particulier employeur.

L'absence du salarié en raison du chômage des jours fériés ordinaires est assimilée à du temps de travail effectif pour la détermination de ses droits à congés payés et au titre de l'ancienneté. »



Actualisation sur monenfant.fr

Pensez à mettre à jour vos disponibilités, l'inscription seule ne suffit pas !

En effet, depuis le décret n°2021-1132 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant, les assistants maternels ont l'obligation « de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr et de donner leurs disponibilités d'accueil au moins tous les 6 mois (avant le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre) pour pouvoir renouveler leur agrément ».

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver le décret sur [Légifrance](#) et le guide d'utilisateur du site [monenfant.fr](#) à destination des assistants maternels



A VOS AGENDAS (suite de la p.2)

Sortie de fin d'année

Pour fêter la fin d'année, le Relais vous propose de se retrouver à la Ferme aux Lamas de Mamirolle **le jeudi 23 juin**.

Au programme :

9h30 : Accueil des visiteurs à la ferme (l'entrée est offerte par le Relais)

10h-12h : Découverte des animaux de la mini ferme et des lamas/alpagas

12h : Pique-nique tiré du sac fourni par vos soins puis départ du site.

Inscription obligatoire auprès du Relais avant le 14 juin.



Nombre de places limité.

Sortie caserne des pompiers



Le Relais vous invite à une sortie à la caserne de SAONE le **jeudi 12 mai** à **9h15**.

(Rdv rue du Cheneau Blond à SAONE, près du Super U)

Au programme : visite de la caserne, des camions, découverte des uniformes...

Inscription obligatoire au Relais avant le 2 mai par téléphone ou mail



POUR LE PLAISIR !



Land'art : mon soleil

Faites briller votre journée :
jouez avec la nature et ses couleurs,
et composez votre soleil !

Envoyez-nous vos photos !



Comptine

Soleil, montre toi

Soleil, montre toi
Soleil fais nous plaisir
Sors de ta cachette,
Fais pousser les pâquerettes,
Voler les papillons
Ramène les hirondelles.
Réveille les coccinelles.



Idée lecture



Ce matin, le soleil s'est levé. Bonjour soleil ! Et puis sont arrivés : trois gros nuages, la pluie, la nuit, la Lune et les étoiles.

La journée était enfin terminée. Mais le lendemain matin, surprise : c'est parti pour tout recommencer !

Porte photos soleil

Très facile à réaliser

- Une assiette en carton ou un cercle découpé dans un papier carton
 - Des pinces à linge en bois
 - Des peintures de différentes couleurs
- Peindre le cercle ou l'assiette en jaune, proposez aux enfants d'utiliser une éponge c'est plus facile.
Puis peindre les pinces à linge de différentes couleurs.
Coller les pinces à linge autour du rond jaune pour faire les rayons du soleil.



Chaque jour en arrivant, l'enfant peut accrocher sa photo sur le soleil !

Et pour l'histoire signée, c'est par ici : <https://bit.ly/3xo0siU>



LUDOTHEQUES PIC PIVETTE & LA TOUPIE

RENSEIGNEMENTS :

<https://ludothequesdoubbs.famillesrurales.org/> Ou ludo.picetpivette@famillesrurales.org
Facebook : <https://www.facebook.com/ludolatoupie>



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le net
Site web : <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte>
Page Facebook : « Relais Petite Enfance du Plateau »